

# Licenciements au Cameroun

## Orange sponsor de la Coupe d'Afrique et licenciement de salariés camerounais

**Depuis mardi 12 et mercredi 13 janvier se tiennent des conseils de discipline suite à plus de 200 demandes d'explications pour fait de grève ■ Du blâme jusqu'au licenciement, voila comment négocie la direction ! ■ SUD demande l'annulation de toutes les sanctions et le retour du dialogue social ■**

### France Télécom Orange et l'Afrique

Le groupe a entamé une stratégie d'implantation et de rachat d'entreprises sur tout le continent africain.

Son intérêt pour la diffusion de la Coupe d'Afrique des Nations de football se comprend dans ce sens. Ces événements au Cameroun mettent en lumière ce que risque d'être cette présence sur le continent africain.

### Rappel des faits

Une négociation pour la mise en place d'une convention collective pour les salarié-es d'Orange Cameroun avait commencé en juillet 2009.

Le 7 octobre 2009, le SYNACOM (qui regroupe 50% des salariés de l'entreprise) adressait au directeur général d'Orange Cameroun un courrier de préavis de grève ayant pour motifs:

- entrave à l'exercice du droit syndical
- obstruction au processus de négociation de la Convention Collective.

Il s'agissait aussi de faire pression sur les négociations pour réclamer, entre autres, le paiement des heures supplémentaires, toujours pas réglé depuis 2007 malgré l'engagement du directeur des relations sociales. Et également de dénoncer des assurances sociales bien en dessous de l'existant chez MTN, le concurrent, et le non respect des règles pour les promotions.

Le 13 octobre le Synacom envoyait un courrier au directeur de la région Afrique/Moyen Orient qui supervise les activités du groupe dans cette région, sur les conditions de levée du préavis de grève:

- réintégration des cinq camarades expulsés de la négociation sur la Convention Collective

- démarrage effectif des négociations de ladite convention "dans un esprit de respect et de convivialité"

- signature de la Convention Collective en présence du Ministère du Travail du Cameroun.

Le 7 décembre, prenant acte de l'échec le SYNACOM envoyait à la direction d'Orange Cameroun, à la direction de France Télécom et aux autorités du Cameroun un préavis de grève illimité à compter du 9 décembre.

Le mot d'ordre de grève fut levé le 15 décembre avec l'assurance de la direction de rouvrir les négociations sur la Convention Collective.

Aujourd'hui, la direction règle l'addition en lançant une vague de conseils de discipline.

- La fédération SUD a demandé à être reçue par la direction du groupe, elle écrit au Président afin qu'aucune sanction ne soit prise à l'encontre des salariés d'Orange Cameroun.

- La fédération SUD apporte tout son soutien aux collègues de la filiale d'Orange Cameroun.

- La fédération SUD demande que la négociation sur la convention collective d'Orange Cameroun trouve une issue permettant aux salariés de disposer d'une rémunération, de conditions et de temps de travail, justes, équitables et permettant de délivrer un service de qualité à la population.

- La fédération SUD demande rapidement la mise en place du Comité de Groupe Monde afin qu'un réel dialogue social se mette en place regroupant l'ensemble des implantations internationales du Groupe.



**Fédération des activités postales et de télécommunications**

25/27 rue des Envergies 75020 Paris  
Tél : 01 44 62 12 00 - Fax : 01 44 62 12 34  
Courriel : sudptt@sudptt.fr  
Site : www.sudptt.fr

le 13 janvier 2010

Union syndicale  
**Solidaires**